

Pôle	Service à la population
Service	Enfance Éducation
Cadres d'emplois	Adjoint d'animation territorial / Animateur
Rattachement hiérarchique	N+1 : Coordinateurs périscolaires N + 2 Responsable du service Enfance Éducation

Temps de travail	Temps complet : Temps de travail annualisé (38h) : 36h/semaine sur temps périscolaire et 45h/semaine sur temps extrascolaire
Lieu d'affectation	Club de loisirs Paul Bert

Descriptif de l'emploi :

Le directeur du club de loisirs H/F assure le pilotage et le bon fonctionnement de la structure. Responsable de la sécurité physique, morale et affective des enfants et des équipes, il veille au respect de la réglementation ainsi qu'à l'application des règles d'hygiène et de sécurité. Il coordonne l'équipe d'animation et met en œuvre le projet pédagogique afin de garantir un accueil de qualité.

Missions et activités principales :

- Assurer la direction et le pilotage de l'accueil de loisirs : organiser le fonctionnement de la structure, garantir la qualité de l'accueil et veiller au respect du projet éducatif de la collectivité.
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer le projet pédagogique : coordonner les projets d'animation, accompagner leur mise en œuvre et assurer leur évaluation.
- Encadrer, animer et accompagner l'équipe d'animation : recruter les animateurs et les stagiaires, organiser le travail de l'équipe, animer les réunions, accompagner les agents et évaluer leurs pratiques.
- Garantir la sécurité et le respect de la réglementation : veiller à l'application des règles d'hygiène et de sécurité, assurer le suivi des PAI et mettre en œuvre les procédures adaptées en cas d'incident.
- Assurer la gestion administrative, budgétaire et matérielle : suivre les dossiers administratifs, gérer le budget de la structure et les besoins en matériel.
- Développer les relations avec les familles et les partenaires : assurer une communication régulière avec les familles, favoriser les partenariats et représenter la structure auprès des différents interlocuteurs.
- Assurer la coordination avec la collectivité : relayer les informations auprès des coordinateurs, participer aux réunions, aux formations et aux manifestations organisées par la collectivité.

- Participer à l'encadrement des enfants lorsque les nécessités de service le requièrent, notamment en fonction des effectifs accueillis.

Profil recherché :

Diplôme :

Titulaire d'un BPJEPS ou d'un diplôme équivalent permettant d'assurer les fonctions de direction d'un accueil collectif de mineurs.

Compétences et connaissances :

- Maîtrise de la réglementation applicable aux accueils collectifs de mineurs.
- Sens des responsabilités et de la sécurité.
- Capacités d'organisation, d'anticipation et d'analyse.
- Aptitude à encadrer, accompagner et fédérer une équipe.
- Qualités de communication et aisance relationnelle avec les enfants, les familles et les partenaires.
- Capacité à repérer les enfants en difficulté et à adapter son intervention.
- Force de proposition, dynamisme et créativité.
- Respect du devoir de réserve et des orientations de la collectivité.

Complément d'information :

- Horaires pouvant être fractionnés (matin et/ou soir).
- Congés principalement à prendre pendant les vacances scolaires, selon les nécessités de service.
- Mobilité possible sur les différentes structures de la collectivité en fonction des besoins.
- Présence obligatoire la dernière semaine du mois d'août pour la préparation de la rentrée.

Avantages du poste :

- **Rémunération** : RIFSEEP (IFSE + CIA) + 13ème mois.
- **Flexibilité et équilibre** : 25 jours de congés annuels + 17 jours ARTT pour un poste à temps complet.
- **Avantages pratiques** :
 - Prise en charge de 75 % des transports ou forfait mobilité durable (jusqu'à 300 € par an).
 - Parking communal gratuit à proximité de la mairie.
 - Frigo connecté avec des plats qualité traiteur et géré via une application. Prise en charge de 49 % du prix du repas, jusqu'à 6 € maximum par jour.
- **Protection sociale** : Participation employeur à vos complémentaires santé labellisées (30 € par mois) et prévoyance (10 € par mois).
- **CNAS** : Accès aux prestations.
- **Développement des compétences** : Accès à un dispositif d'accompagnement (CNFPT et plan de formation interne).
- **Accessibilité** : Transport en commun (RER A et E) et autoroute (A4 et A86) et nombreux bus.
- **Qualité de vie au travail** : Activités sportives et possibilité de rejoindre la chorale du conservatoire pendant la pause déjeuner.